

**BOSTIK PU 140**  
Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016  
Version 2

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK PU 140  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.  
Utilisations déconseillées Not to be used in production of toys or childcare articles.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis  
France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
--------	------------------------------------

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### **Mention d'avertissement**

Pas de mention d'avertissement

EUH208 - Contient 4,4-Diisocyanate de diphenylméthane & 1,3-Bis(isocyanatomethyl) benzene. Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### **Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK PU 140  
Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016  
Version 2

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Aucune information disponible.

### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	CAS No.	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	UNKNOWN	1 - <5	Asp. Tox. 1 (H304)	01-2119456810-XXXX

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient aucun ingrédient dangereux, conformément aux législations européennes ou nationales.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'extérieur. Administrer de l'oxygène en cas de respiration difficile. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

#### Contact cutané

Consulter un médecin si nécessaire. Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Rincer immédiatement au savon et à grande eau.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin.

#### Ingestion

NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

#### Protection individuelle du personnel de premiers secours

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles



# Fiche de données de sécurité

BOSTIK PU 140  
Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016  
Version 2

une matière absorbante inerte.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections      Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE  
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## **Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Conditions de conservation**

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel. Protéger de l'humidité.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Autres informations**

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

## **Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### 8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL)      Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)      Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques**      Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**      Lunettes de sécurité étanches. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

**Protection de la peau et du corps**      Vêtements de protection adaptés. Gants en plastique ou en caoutchouc. Porter des gants de protection en Néoprène™. Gants en caoutchouc.

**Protection respiratoire**      Mettre en place une ventilation adaptée.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**      Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

## **Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique**      Liquide  
**Aspect**      Visqueux Pâte

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK PU 140  
Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016  
Version 2

**Couleur** Beige  
**Odeur** Aucune information disponible  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C / > 212 °F
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	Aucune information disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune information disponible
Supérieure	Aucune information disponible
Inférieure	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune information disponible

## Remarques • Méthode

Sans objet pour les liquides

**Viscosité dynamique** 45000 - 75000 mPa s @ 23 °C

## 9.2. Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en solvant (%)</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en matière sèche (%)</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	1.6 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité apparente</b>	Aucune donnée disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	

## **Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).  
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### **Polymérisation dangereuse**

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

#### **Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK PU 140  
Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016  
Version 2

## 10.4. Conditions à éviter

Éviter toute possibilité de contact avec l'eau. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Stockage à proximité de substances réactives. Protéger de l'humidité.

## 10.5. Matières incompatibles

Eau. Alcools. Bases fortes. Agents comburants forts. Métaux finement pulvérisés.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>). Cyanure d'hydrogène. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

## **Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact cutané</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune donnée disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Sans objet.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Sans objet.

**Sensibilisation** Sans objet.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Sans objet.

**Cancérogénicité** Sans objet.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Effets sur certains organes cibles** Système respiratoire, Yeux, Peau, Système nerveux central.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

#### Mesures numériques de toxicité

##### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

<b>ETAmél (voie orale)</b>	98,277.00 mg/kg
<b>ETAmél (voie cutanée)</b>	54,697.00 mg/kg
<b>ETAmél (inhalation-poussières/brouillar)</b>	58,362.43 mg/l

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK PU 140  
Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016  
Version 2

d)

**Toxicité aiguë inconnue** Aucune information disponible.  
4.82353809 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.  
4.82353809 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.  
18.16653809 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).  
18.16653809 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).  
15.67753809 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

## Informations sur les composants

**Données relatives à la toxicité** Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	> 5000 mg/kg ( Rat )	-	-

## **Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	-	LL50 96 h >1000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	-

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

.

## **Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK PU 140  
Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016  
Version 2

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits non utilisés</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
<b>Emballages contaminés</b>	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.
<b>Catalogue européen des déchets</b>	08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## **Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### ADR

<b>14.1 ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

### IMDG

<b>14.1 ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Polluant marin</b>	Np
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78</b>	Aucune information disponible et au recueil IBC

### RID

<b>14.1 ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

### OACI (aérien)

<b>14.1 ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

### IATA

<b>14.1 ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

## **Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK PU 140  
Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016  
Version 2

## Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

## Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### **EU-REACH (1907/2006) - Annexe XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	CAS No.	Limitations relatives à l'utilisation
Phtalate de diisodécyle	68515-49-1	52[b].

### **52**

À ne pas utiliser dans les jouets où articles de puériculture qui peuvent être placés dans la bouche des enfants, dans une proportion supérieure à 0.1%

### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

## **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

## **Polluants organiques persistants**

Sans objet

## Réglementations nationales

### **Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

## **Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**

### **Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

#### **Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H332 - Nocif par inhalation

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK PU 140**

Remplace la version : 29-juin-2016

Date de révision 09-nov.-2016

Version 2

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer par inhalation  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H330 - Mortel par inhalation  
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation  
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes par inhalation  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

## Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)		
STOT (RE)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée		
STOT (SE)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique		
EWC	Catalogue européen des déchets		

## Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 09-nov.-2016

## Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 2, 3, 11.

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**